GRAND EMOI ! !

Bouctouche en ébullition ! !

G. A. Girouard et Cie.

Annoncent respectueusement au public de Bouctouche et des environs qu'ils viennent de recevoir

Un Lot sans pareil

DE

Marchandises d'Automne et d'Hiver

choisies avec le plus grand soin sur les marchés les plus favorables et les plus avantageux !

DRAPS DE TOUTES QNALITÉS,
FLANELLES ASSORTIES,
ETOFFES A ROBES de tout patron,
COTONS DE CHOIX.
INDIENNES, ETC., ETC.
CHAUSSURES pour hommes, femmes & enfans,
SUCRE et MELASSE DE CHOIX,
THÉ de première qualité,
GROCERIES de toute sorte,
EPICERIES do
FERRONNERIES,
FAIENCE, ETC.
FARINE DE CHOIX ET DE TOUT PRIX !

Le tout à des prix qui défient toute compétition !—Produits de toute sorte pris en échange aux plus hauts prix courants.

☞ Lecteurs qui avez des achats à faire ou des produits à vendre, n'oubliez pas, dans vos plus chers intérêts, d'entrer chez

G. A. GIROUARD ET CIE.

G. A. GIROUARD. JOS. BOURGOUIN.
Bouctouche, 6 novembre 1877.—ac

AVERTISSEMENT GRAVE

Le soussigné prévient tous ceux qui lui sont endettés qu'il entend collecter tout ce qui lui est d'ici à NOEL de la présente année et prie ses débiteurs d'agir en conséquence. Des mesures de rigueur seront prises contre tous les délinquants. G. A. GIROUARD.
Bouctouche 6 novembre 1877.

COTONS DE PARKS !

Ont gagné la seule Médaille donnée à l'Exposition du Centenaire,

Pour les Cotons de Manufacture Canadienne.

Nos. de 5 à 10.

BLANC, BLEU, ROUGE, ORANGE et VERT.

Faites avec soin de bon coton américain. Numérotés correctement et garantis de pleine longueur et plein poids.

NOUS prions les acheteurs de coton de se rappeler que notre Coton est filé sur des métiers à trèles, qui font une chaine plus forte que les métiers à anneau employés dans les manufactures américaines.

Il est mieux fondu et plus soigneusement roulé ; chaque écheveau étant mis en 7 cordons de 120 verges chaque. Cela le rend plus facile à démêler que quand il n'est pas mis en écheveaux comme le sont les cotons américains—et sauve beaucoup de perte.

Ceux qui connaissent le travaille au métier comprendront le grand avantage qu'il y a à employer du coton arrangé de cette manière.

Coton à Tapis.

Fait de Coton No. 10, 4 brins tressés.

BLANC, ROUGE, BRUN, ARDOISE, ETC.
Toutes couleurs vives.

Chaque paquet de 5 livres renferme 10,000 verges et fera une longueur de tapis en proportion au nombre de brins en largeur.

Nous tordons ce coton plus que par le passé, ce qui fait un tapis plus durable qu'avec aucun autre matériel. Depuis que nous l'avons introduit, il y a quelques années, il est devenu d'un usage général dans le pays.

Toutes nos marchandises portent notre nom et notre adresse. Les autres ne sont pas de nous.

WM. PARKS & FILS,
Moulinas à Coton du Nouveau-Brunswick
10 juillet 1878—3m ST. JEAN, N. B.

NOUVELLES

MARCHANDISES

MARCHANDISES

D'Automne et d'Hiver !

JE viens de recevoir directement d'ANGLETERRE et d'ailleurs un

ASSORTIMENT

COMPLET DE

Marchandises d'Automne et d'Hiver

Que je vendrai à

Bon Marché

pour

ARGENT COMPTANT

OU DU GRAIN.

J'attire l'attention des acheteurs sur ce qui suit :

40 Pièces de WINCEY ECOSSAIS,
Plus de 50 Pièces d'ETOFFES A ROBES de toute sorte,
COTONS Gris et Blanc,
FLANELLES,
TAPIS,
PELLETERIES,
PARDESSUS,
REEFERS, etc.

☞ Une visite d'inspection vous convaincra de l'avantage d'acheter chez nous.

John Calder.

Shédiac, 6 novembre 1877.

ELECTION ! ELECTION ! !

ELECTION ! ! !

Le soussigné, dans le but de se faire élire le

PREMIER, DU BON MARCHE,

Offre en vente

LES FONDS DE SES DEUX MAGASINS

avec sa grande importation de

Nouvelles March'dises

ce printemps, à des

PRIX

défiant toute compétition pour

Argent comptant.

VENEZ VOIR, VOUS SEREZ CONVAINCU ET VOUS ACHETEREZ,

Ainsi vous marquerez votre bulletin pour

J. O. ARSENEAU.

Belmont Bay, I. P. E, 11 mai 1878

Servez-vous des

Amers de John A.

ET PARLEZ DES LISSES D'ACIER.

On peut se les procurer partout

JOSEPH GALLANT
AGENT AUTORISE POUR
SHEDIAC.

A NOS AMIS DE BOUCTOUCHE

Nos [illegible] Bouctouche et de [illegible] auxquels cela pourrait mieux convenir, voudront bien déposer l'argent qu'ils nous destinent, soit pour abonnement soit pour annonces, chez M. Gilbert A. Girouard, au magasin de Renaud et Girouard, qui veut bien consentir à agir comme notre agent pour ces deux localités.

LE MONITEUR ACADIEN

Shédiac, Jeudi, 10 Octobre 1878.

A NOS ABONNES

Nos abonnés, et particulièrement ceux qui nous doivent des arrérages, sont instamment requis de nous expédier sans délai au moins quelques certains en à compte. Nous avons grand besoin de fonds par le temps qui court et l'on nous fera plaisir et du bien en répondant immédiatement et libéralement à notre urgent appel.

Nous tenons à rappeler aussi que pour la plupart de nos lecteurs l'époque du renouvellement de leur abonnement est arrivé avec le premier numéro de juillet. Nous n'ignorons pas que les temps sont durs, mais d'un autre côté aussi, nous savons qu'avec un peu de bonne volonté il sera facile à chacun de former la petite somme que l'organe des populations françaises en ces provinces réclame pour poursuivre son œuvre et vous procurer les douceurs intellectuelles d'une bonne et saine lecture chaque semaine.

LES ACADIENS et l'ECOLE NORMALE

La note de l'Inspecteur d'Ecoles de ce comté, M. Richard Wilson, que nous avons publiée dans notre dernier numéro, relativement à la position faite aux instituteurs français de la province par le Bureau de l'Education, n'annonce pas un remède efficace suffisant au mal dont la classe enseignante acadien ne se plaint, et qui fait que les Instituteurs français diplômés par le Bureau de l'Education sont si rares.

Actuellement, il est impossible à l'instituteur français, fût il le plus capable en sa langue et le mieux versé dans l'art de l'enseignement, d'obtenir un diplôme en rapport avec ses connaissances et ses capacités, s'il ne peut subir un examen irréprochable, devant les Examinateurs de l'Ecole Normale, sur les matières anglaises, et cet examen, remarquons le bien, se fait dans la langue anglaise. Ils sont bien rares, les français, même les plus instruits, qui peuvent sans trébucher se soumettre à cette exigence, et c'est précisément cela qui met les français qui se destinent à la carrière de l'enseignement, sur un pied d'infériorité vis à vis les instituteurs anglais.

Les acadiens du Nouveau Brunswick, tout en reconnaissant l'utilité et la nécessité d'apprendre l'anglais, donneront toujours la préférence à la langue maternelle, et cela se comprend facilement. Ils ne priseront donc pas l'instituteur qui ne pourra enseigner qu'un peu de français et qui donnera la plus grande attention à la langue anglaise. Plutôt que de renoncer à la langue de leurs pères, ils se passeront d'écoles. Le plus tôt le Bureau de l'Education reconnaîtra ce la, sera le mieux pour tous les intéressés.

Or, le moyen de faire disparaître le désavantage sous lequel gémissent les Instituteurs français serait, ou d'avoir une Ecole Normale française, chargée de distribuer des diplômes suivant le mérite des applicants, ou de placer à l'Ecole Normale actuelle un homme compétent qui pourrait examiner les applicants et leur accorder des diplômes suivant leur degré de capacités dans leur langue, pourvu toujours que ces instituteurs pussent enseigner comme il faut les éléments de la langue anglaise. Les instituteurs français pourraient alors concourir pour les licences de première classe et obtenir un salaire, une rémunération proportionnée à leur savoir, à leurs connaissances.

Tout autre remède n'aboutira à rien, et nos districts français n'auront les instituteurs qu'ils voudront que du moment qu'on mettra à leur portée les mêmes avantages que l'on donne aux instituteurs anglais.

Banquet a R. A. Chapman, Ecr

Environ trois cents personnes, représentant toutes les sections du comté, assistaient, vendredi soir dernier, au banquet offert au porte étendard du parti conservateur, R. A. Chapman, Ecr., par les amis politiques de Sackville. L'affaire était entre les mains d'un comité qui n'épargna rien pour en assurer le succès.

A 6½ les convives prirent place aux tables mises dans la Salle Estabrooks. Le dîner fut présidé par l'Hon. Sénateur Botsford, qui avait, à sa droite, R. A. Chapman, écr., l'Hon. P. A. Landry, M. Townshend député de Cumberland à la Législature néo écossaise, etc., et à sa gauche, l'Hon. Sénateur McLellan, de Truro, le Sénateur Thomas, du Maine, E. U., l'Hon. D. L. Hanington, A. E. Killam, écr., M. P. P., et autres.

Les tables regorgeaient des mets les plus délicieux, et le service ne laissait absolument rien à désirer.

Le dîner fini, on procéda à faire honneur aux diverses santés.

"A Sa Majesté la Reine," fut naturellement la première santé. Vint ensuite celle de la République voisine, "les Etats Unis." à laquelle le Sénateur Thomas, du Maine, répondit dans un discours piquant de finesse et d'à-propos.

"Au Prince de Galles et à la famille royale," vint ensuite, puis celle de Lord Dufferin.

En proposant la santé de Sir John et du parti conservateur, le président fit quelques observations aussi bien pensées que bien dites.

Jos. L. Black, Ecr., proposa la santé de R. A. Chapman, Ecr., en termes on ne peut plus heureux, et de bruyantes acclamations accueillirent ce toast.

M. Chapman répondit, après avoir chaleureusement remercié les amis du parti des efforts qu'ils avaient faits pour la cause et du support qu'ils lui apaient si généreusement accordé, il dit que bien que le triomphe n'eût pas commencé leurs efforts, il croyait que l'heure de la rétribution, l'heure du triomphe sonnerait bientôt. Il était heureux et fier à l'excès du vote non acheté, libre et volontaire, qu'il avait reçu dans ce beau comté.

L'Hon. P. A. Landry proposa la santé du "Sénat et de la Chambre des Communes," à laquelle les Sénateurs Botsford et McLellan répondirent.

M. C. Milner répondit à la santé du gouverneur Chandler.

L'Hon. P. A. Landry, et l'Hon. D. L. Hanington répondirent avec leur éloquence et leur habileté ordinaires à la santé du gouvernement local. Le premier parla de la récente lutte et de la part qu'il avait crû y devoir prendre comme électeur du comté, comme ami de son pays. Bien que défait, M. Chapman doit être fier des 1900 voix libres et indépendantes, influencées par aucun moyen quelconque de corruption, qu'il a reçues. Il exprime le bonheur qu'il éprouve de voir à ce banquet un aussi grand nombre de ses compatriotes, de français ; dans le passé il était rare qu'ils prissent part à des affaires de ce genre, avec les anglais ; il existait un certain froid entre les deux races ; et il est heureux de voir que ces différences, que cette défiance, les uns des autres, commence à disparaître.

La santé "aux Législatures," fut répondue par MM Black et Townshend.

MM. W. C. Milner, du *Post*, Black, de la *Gazette* d'Amherst, et Ferd. Robidoux, du *Moniteur Acadien* répondirent à la santé de la presse.

Plusieurs autres toasts furent portés et reçus avec entrain par le nombreux auditoire.

A la fin, deux résolutions, exprimant de nouveau la confiance du parti conservateur de Westmorland en M. Chapman et le désir et l'espoir de voir s'accomplir bientôt le triomphe de la cause dans le comté, furent proposées et adoptées au bruit des acclamations les plus enthousiastes.

Un magnifique feu de joie avait été allumé en face de la salle pendant le banquet.

L'assemblée se dispersa après minuit au son du GOD SAVE THE QUEEN.

DANS LE CALME.

Le triomphe de la cause conservatrice aux récentes élections générales inspire au *Pionnier* de Sherbrooke les réflexions suivantes :

La victoire plus qu'éclatante, surpassant même les espérances des plus confiants, que vient de remporter le parti conservateur, après une défaite semblable à celle qu'il avait éprouvée il n'y a pas encore cinq ans, est bien propre à donner de grands et salutaires enseignements. D'abord elle nous démontre que le peuple est implacable contre ceux qui ont réussi à le tromper par de belles promesses, et à surprendre sa bonne foi pour s'emparer du pouvoir dans le seul but de se gorger à ses dépens,—quand une fois il a découvert leur jeu.

En second lieu, qu'on ne trahit pas impunément des promesses solennellement formulées.

En troisième lieu, que plus le peuple met de confiance en ceux à qui il délègue le pouvoir, plus il attend d'eux, et plus, par consequent, ceux-ci doivent être sûrs de pouvoir remplir leurs engagements et satisfaire son attente, s'ils ne veulent pas se voir balayés sous le souffle de son indignation.

En quatrième lieu, enfin, cette victoire nous enseigne que plus elle est éclatante, plus elle est dangereuse pour le vainqueur, parce qu'il est plus porté à en prendre avantage et à en abuser.

Les vainqueurs encore plus que les vaincus doivent donc profiter de ces leçons en faire leur profit et se conduire en conséquence.

Le parti conservateur sort triomphant de la lutte qui vient de se livrer et son triomphe a même dépassé de beaucoup ses espérances.

Bien que cette victoire soit pour une large part, le fruit de l'incapacité du gouvernement MacKenzie, des fautes nombreuses qu'il a commises, du manque de fidélité à ses engagements, de sa mauvaise administration des deniers publics, cependant il faut bien avouer que les promesses formulées par le parti conservateur n'ont pas peu contribué à en assurer le succès d'une manière aussi éclatante.

Il va donc incomber à la nouvelle administration qui va être formée dans les rangs du parti conservateur, l'impérieuse obligation de mettre à exécution ses promesses ; et d'inaugurer sa politique nationale, de se montrer à la hauteur de la position difficile dans laquelle nous a plongé le gouvernement déchu ; d'éviter les fautes que son précesseur a commises ; de donner à l'administration des deniers publics une direction plus économique et moins entachée de cet esprit de favoritisme qui a marqué le passage des libéraux au pouvoir.

Voilà la lourde et difficile mais noble tâche que le gouvernement qui va voir le jour sous peu, aura à remplir s'il veut satisfaire l'attente publique, car voilà ce que nous nous sommes engagés à faire et voilà aussi ce que nous saurons mettre à exécution.

Comme nous l'avons dit plus haut, la victoire par trop éclatante que nous avons remportée forme un danger que nous ne pouvons éviter qu'en déployant une grande prudence, une grande sagesse et une grande habileté ; mais, d'un autre côté, elle nous assure le pouvoir de mettre librement et résolument à exécution les mesures propres à faire triompher notre programme politique. A nos gouvernants donc de savoir profiter des avantages de la position, et triompher des désavantages qu'elle présente.

Nous ne doutons nullement que les principes de sagesse et de prudence qui caractérisent les chefs conservateurs que l'expérience du passé, et que les leçons récentes n'inspirent aux hommes qui vont être appelés à former la nouvelle administration, une conduite juste, ferme, équitable et marquée au coin de la plus stricte surveillance. Cependant nous devons dire que pour leur faciliter la tâche, et leur enlever toute tentation, la presse conservatrice comme représentant actuellement l'opinion publique puis qu'elle va être l'organe d'une très grande majorité de la population du Canada, doit se constituer la première sentinelle même plus que par le passé, et ne pas craindre de dire toujours toute la vérité.

En agissant ainsi, elle se montrera la véritable amie de la cause et des hommes en qui elle est personnifié, et assurera au parti une administration plus saine et de plus longue durée.

FRAUDES ELECTORALES.

Le gouvernement McKenzie a fait une loi très sévère pour empêcher les fraudes électorales de toute espèce et en particulier la multiplication des bulletins dans les urnes comme celle qui avait eu lieu dans Kent en 1872 au préfit de M. Cutler et en 1874 au profit de M. McLeod. Le Parlement voulut mettre un terme à ces fraudes, gêner la fécondité de certains bulletins ; il croyait avoir entouré l'urne de toutes les garanties de sécurité possibles ; il s'est trompé. L'élection de Jacques-Cartier, si nous en croyons les journaux, a fait disparaître ces illusions. Voici ce que nous lisons dans la *Minerve* :

Fenimore Cooper, le Capitaine Marryat, Gustave Aymart et autres romanciers ont entassé volumes sur volumes pour décrire la vie et les aventures des trappeurs américains. Les fécondes imagination de ces écrivains n'a pu arriver jusqu'à la réalité. Les trappeurs Canadiens viennent d'accomplir un tour de force qui passera à la postérité.

C'était le 17 Septembre 1878. L'hon. M. Laflamme qui se sentait battu par 100 voix dans le comté de Jacques-Cartier, avait besoin d'un tour de cresse. Il convoqua son grand conseil : Lemay, Christin et autres. Les délibérations sont restées secrètes et l'histoire ne sait encore qu'en dire. Ce que tout le monde sait, au moins c'est que cinquante votes ont été volés dans le poll No. 2 de Ste Anne, et c'est de la manière dont le tour a été fait que nous désirons entretenir nos lecteurs.

Une maison avait été retenue pour les fins du Poll No. 2, plusieurs jours à l'avance. Soudain, le matin de la votation, il fallut changer de local et le Poll occupa une autre maison.

Un députe-officier-rapporteur avait été aussi nommé à l'avance pour prendre soin de ce bureau de votation ; mais soudainement encore il se produisit un changement et M. Forget s'installa le 17 à la place du premier.

Des bulletins de votation avaient été imprimés dans un établissement de Moutréal ; mais soudain ils disparurent et l'on en fit imprimer d'autres dans un autre bureau. Soudainement aussi le 17 au matin l'on s'aperçut qu'il en manquait encore et le dernier bureau, probablement plus complaisant que le premier, en envoya six cents autres à Ste. Anne on ne sait sur la demande de qui.

Le fait est que cette élection mémorable ne s'est passée qu'en changements et en substitution. En violation de la loi, l'on avait commencé par escamoter l'officier-rapporteur naturel, M. le Dr. Filiatrault, registrateur pour le comté, et M. Laflamme avait fait nommer à sa place un de ses amis, M. Valois. M. Valois lui-même est tombé malade dans le cours de ses opérations et son député, M. Olivier, eut toute l'affaire en main, tandis que l'on installait à la dernière heure, M. Christin, cabaleur et orateur du parti libéral, clerc d'élection.

A part ces petites irrégularités, qu'un Ministre de la Justice peut toujours autoriser, tout alla bien le jour de la votation M. Forget était d'une rigidité merveilleuse. Vers 4½ heures, c'est-à-dire une demi-heure avant la fermeture du poll, l'excès du travail consciencieux qu'il venait de remplir l'avait épuisé. Une violente colique s'empara de lui et ses contorsions attiraient les larmes des assistants. L'un des représentants de M. Girouard, touché de ses souffrances, l'invita à passer chez lui dans la maison voisine pour y prendre un ver de cognac. L'offre fut acceptée ; mais l'honnête officier de la loi avait encore un scrupule : Fallait-il laisser la boîte de scrutin sur la table ? Soudain, il aperçoit un buffet dans un coin ; il l'examine. Oh ! bonheur ! la porte a une serrure et la clef est toute prête à tourner dans la serrure. Il prend donc la boîte, la dépose respectueusement dans le bas du buffet, fait jouer la serrure et met la clef dans sa poche.

Seulement ce brave député-officier-rapporteur est un homme malchanceux. Il n'y avait qu'un endroit dans tout le village de Ste. Anne où le plancher fut défoncé sous un buffet ; il n'y avait qu'un buffet dans tout le comté où le fond fut disposé en trappe ; cette trappe n'a pas deux pieds carrés et le guignon a voulu que ce pauvre M. Forget mit sa boîte précisément sur ces deux pieds carrés, quand tout autour il y avait tant d'espace pas percé.

Mais continuons. Un monsieur, on pourrait dire le bras droit de M. Laflamme, avait eu l'idée de se réfugier dans la cave. C'était pourtant un jour tant un jour de grand travail ; il y avait de la cabale à faire cinquante fois plus que les jours précédents, où pourtant il ne perdait pas son temps, et, chose extraordinaire, il n'y a nulle trace en dehors des agissements de ce monsieur. Personne ne l'a vu, personne n'a pu dire dans quelle paroisse il avait travaillé. Hélas ! Il s'était réfugié dans une cave. Le hasard voulut qu'à 4½ heures, ce pauvre prisonnier fit jouer cette porte à bascule qui formait le fond d'un buffet. Oh ! miracle, il lui tombe une boîte de scrutin dans les bras. Pris d'un soudain caprice, il se demande si son trousseau de clefs ne pourrait pas s'ajuster à cette singulière boîte. Miracle encore ! quelqu'un avait mis dans sa poche la clef de cette boîte et la voilà ouverte. Des petits papiers, rien que des petits papiers portant des croix. Plus il les regarde, plus il trouve qu'il en a dans sa poche qui leur ressemblent ; seulement les croix des papiers de la boîte ne lui semblent pas convenablement faites ; ce serait rendre un service au propriétaire de la boîte que de lui substituer des croix parfaites, et poussé par son bon cœur, il remplace une cinquantaine de ces mauvais bulletins par des bons. Ce fut un bonheur pour lui qu'il n'y perdit pas de temps, car à peine avait-il remis la boîte et refermé la trappe que M. Forget, qui se portait maintenant très bien, revenait la prendre.

Et voilà comment M. Laflamme a eu 102 voix de majorité à Sainte-Anne.

Il nous à fallu un peu de temps pour découvrir les faits et gestes de nos trappeurs, mais enfin nous y sommes. Les premières recherches dans la maison du poll ont été faites à l'occasion d'une saisie judiciaire pratiquée le 1er Octobre. Le lendemain, M. Girouard obtint un mandat de recherche et envoya le grand connétable Bissonnette sur les lieux. Les gens de la maison, quoique sous saisie en vertu d'un jugement, avaient encore assez d'argent pour faire des réparations à leur maison. On était justement à refaire un certain plancher ; le fait est que les anciennes planches étaient enlevées ; mais M. Bissonnette trouva dans les décombres les bouts qui avaient été trouées et sciés. Il passa ensuite au buffet, qui avait encore sa trappe ; il l'enleva et elle est actuellement exposée au bureau de police de Montréal.

Maintenant récapitulons :

Changement illégal de l'officier-rapporteur ;

Maladie de cet officier rapporteur pour faire agir un autre ;

Nomination comme clerc d'élection d'un des plus violents partisans de M. Laflamme ;

Changement au dernier moment du bureau de votation ;

Changement au dernier moment du député-officier-rapporteur ;

Colique subite et merveilleusement guérie du député-officier vers la fin de la votation ;

Disparition de 50 bulletins que les électeurs certifient avoir marqués pour M. Girouard ;

Trou dans le plancher et trappe dans le buffet où a été déposée la boîte ;

Destruction subite de ce plancher après la visite de l'huissier.

ET MAINTENANT NOUS VOULONS SAVOIR S'IL EST VRAI QUE M. MACKENZIE VA NOMMER JUGE UN HOMME DÉSHONORÉ POUR LE RESTE DE SES JOURS ?

EXHIBITION PROVINCIALE.

L'Exhibition Provinciale a été ouverte à Frédericton, mardi, entre deux et trois heures de l'après-midi, par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Chandler, entouré des membre du gouvernement local, de la Législature, et des citoyens les plus marquants de la Province.

Dans son adresse d'ouverture, Son Honneur dit qu'il éprouvait beaucoup de plaisir d'assister et de presider à cette cérémonie, et d'y voir une aussi bonne représentation des intérêts agricoles, industriels et autres de la Province. Il parle aussi des rapides progrès faits par nos industries et nos manufactures.

La pluie commença à tomber dans l'après midi et nuisit quelque peu à l'éclat de la première journée. L'Exposition sera ouverte jusqu'à samedi

Les citoyens de la capitale ont fait de grands préparatifs pour amuser les visiteurs de l'Exposition tous les jours de la semaine. Il y a des courses, des régattes, des jeux et amusements de toutes sortes.

ROND A PATINER.—Le besoin d'une pareille institution se fait depuis longtemps sentir à Shédiac. Selon toute apparence cette lacune aura bientôt disparu. Une compagnie s'est organisée mercredi dernier, sous le nom de « Association du Rond à patiner de Lorne, Shédiac, » pour la construction d'une bâtisse convenable. Le capital-actions de la compagnie comprend 100 parts de $10 chacune, lesquelles sont déjà à peu près toutes prises. A la première réunion des actionnaires qui a eu lieu le 2 au soir sous la présidence du shérif Botsford, les officiers suivants ont été élus :

Président—D. S. Harper.
Secrétaire-trésorier—A H. Newman.
Directeurs—John Calder, J. D. Weldon, R. C. Tait, W. A. Russell, Ferd. Robidoux.

MM. D. B. White et Newman furent chargés de rédiger les règles et règlements de la nouvelle association.

Le bureau de direction fut autorisé de faire l'achat du terrain et de prendre des mesures immédiates pour atteindre le but qui a donné naissance à la compagnie, et nous croyons savoir que toutes les démarches préliminaires ont été faites et que les travaux de construction vont commencer incessamment. Un morceau de terre a été acheté près de la résidence de C. W. Smith, écr.

—L'élection de Portneuf a tourné à l'avantage du candidat conservateur après tout. On se rappelle que la voix prépondérante de l'officier-rapporteur avait donné l'élection à M. de Saint-George. Son adversaire, M. Vallée, s'adressa aux tribunaux et obtint que les bulletins fussent de nouveau comptés devant un juge. Le décompte judiciaire, qui a eu lieu la semaine dernière à Québec, a donné une majorité de 33 voix à M. Vallée, qui se trouve en conséquence l'élu de Portneuf.

M. Vallée, qui se trouve en conséquence l'élu de Portneuf.

M. Vallée, qui se trouve en conséquence l'élu de Portneuf, le fera honneur à la députation franco-canadienne.

—Le Marquis de Lorne, le nouveau Gouverneur-Général du Canada, et la Princesse Louise, sa royale épouse, quitteront définitivement le sol de l'Angleterre pour le Canada le 14 novembre prochain sur le vapeur Allan, *Sarmatian*, le plus fort et le plus rapide des vapeurs océaniques de la ligne canadienne, nolisé à cet effet. L'escadre de l'Amérique du Nord, en ce moment dans le port de Québec, ira rencontrer en mer le *Sarmatian*, et escortera Son Altesse Royale et le Marquis de Lorne jusqu'à Halifax, pour se rendre de là à Québec par l'Intercolonial.

Télégraphie Générale

Belgrade, 2.

Les nouvelles des diverses parties de la Bosnie démontrent que les Turcs et les insurgés ont abandonné toute résistance ouverte à l'occupation autrichienne, étant maintenant convaincus qu'aucun secours soit moral soit matériel ne peut leur venir de la Porte à moins de nouvelles complication politiques.

Plus de 4,000 insurgés se sont enfuis en Servie où ils ont été désarmés et emprisonnés. Parmi eux se trouvent deux pachas, 200 beys, et un bataillon entier de Nizams. Ils ont apporté avec eux 8 canons Krupp, plusieurs chevaux et autre matériel. Chaque jour, de petites bandes passent la frontière avec des femmes et des valeurs.

Rome, 2.

L'archevêque Jacobini, nonce du Pape à Vienne se rendra à la capitale de l'Autriche en passant par Genève et Munich. En cette dernière ville il laissera à Mgr. Mazella, nonce du pape, des instructions relatives aux négociations pendantes entre le Vatican et l'Allemagne.

New-York, 3.

Une dépêche spéciale de Washington à la "Tribune" mande qu'Ewarts a attendu des statistiques nouvelles des pêcheries avant que d'envoyer ses dépêches concernant l'indemnité d'Halifax. La correspondance arrivera à Loudres vers le 10 octobre. En allouant 30 jours pour une réponse, il y aura encore 13 jours avant l'expiration du délai dans lequel l'indemnité doit être payée. Si alors on n'a aucune réponse l'argent sera payé.

Burlington, Iowa, 3

Pendant que le candidat du parti des "Greenbacks," au congrès adressait la parole à une assemblée hier soir, le chef de police, Thomas Roper, a été assassiné et un autre homme a été grièvement blessé.

St. Thomas, Antille, 3.

On vient de recevoir la nouvelle qu'une insurrection sérieuse a éclaté dans l'Ile de Ste. Croix. Un grand nombre de propriétés ont été saccagées et plusieurs blancs éminents ont été tués par les nègres.

La population totale de l'Ile est de 33,000 âmes. Les nègres forment une proportion considérable de la population.

Palestine, Texas, 3.

Toute la partie commerciale de la ville a été brûlé hier. Pertes $114,000.

Une dépêche de la Nouvelle Orléans dit qu'il règne une grande panique en cette ville. 15,000 personnes sont attaquées de fièvre jaune.

Washington, 4 octobre.

Le capitaine Eads estime à environ deux cent millions de dollars les pertes commerciales causées par la fièvre jaune dans les Etats du Sud.

New-York, 4.

Une dépêche spéciale de Bridgeport, Conn., au *Herald* mande que Madame Alexandre a été arrêtée sous la prévention d'avoir été complice dans le meurtre d'un homme et d'avoir essayé de vendre le cadavre à une école de médecine. On croit qu'elle est aussi l'impliquée dans le meurtre d'une jeune fille dont le corps a été trouvé dans un baril à Staten Island.

Londres, 4.

Le *Times* dit que la Banque de Glasgow avait 133 succursales. Il y a quelques années cette banque a payé un dividende élevé à ses actionnaires. On s'attendait à cette faillite parce que le crédit de la banque était en baisse depuis dix ans. Depuis plusieurs années, les affaires de cette banque étaient bien mal administrées.

New-York, 4.

Des dépêches spéciales de Denver disent qu'on rapporte d'horribles outrages commis à l'est de Denver et au nord du chemin de fer du Pacifique, par les Indiens Cheyennes. Ces sauvages tuent les hommes et brûlent les maisons. On rapporte qu'il y a en 37 hommes tués à la station de Buffalo.

Londres, 4.

Une dépêche de Madrid dit qu'on craint que le fléau de la fièvre jaune n'ait été apporté en Espagne par des soldats revenant de Cuba. Huit ou dix personnes sont mortes d'une maladie présentant les mêmes symptômes de la fièvre jaune. On prend des précautions pour prévenir l'expension du fléau.

St. Paul, Minn., 4.

Les messieurs qui arrivent du comté de Big Stone, vallée de la Rivière Rouge, annoncent que de grands feux ravagent les prairies sur des centaines de milles de longueur et ont déjà détruit des milliers de tonnes de foin. Un de ces feux a détruit les foins sur une longueur de vingt milles en une heure et quarante minutes.

Toronto, 5.

Le *Mail* d'aujourd'hui contient ce qui suit : "Nous sommes autorisés à dire que si M. Horton est nommé collecteur des douanes à Goderich pour laisser présenter M. Cartwright dans Huron-centre, cette nomination sera immédiatement annulé par la prochaine administration."

St. Jean, P. Q., 5.

Un peintre nommé Tremblay s'est noyé à six milles d'ici pendant qu'il se rendait en canot avec un nommé Deneault à un village situé à deux milles plus loin. L'embarcation avait chaviré. Deneault a été sauvé par un batelier.

New-York, 4.

Une dépêche de Staunton Va, mande que la Cour Suprême des Appels a statué que le mariage d'un blanc avec une négresse est illégal, que le mariage soit célébré dans les limites de la Virginie ou dans d'autres Etats.

LES PECHERIES DE TERRE-NEUVE.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

On s'occupe depuis quelques jours de « difficultés pendanies entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, » au sujet des pêcheries de Terreneuve. La *Patrie* de Paris annonçait dernièrement que « ces difficultés étaient réglées et que les trois cabinets élaboraient une convention à ce sujet. »

L'assertion de la *Patrie* est le sujet de la controverse qui s'est élevée. D'une part, une dépêche évidemment de source officielle a déclaré que cette assertion était sans fondement en ce qui concerne le gouvernement américain, attendu qu'il n'y avait pas de question de ce genre entre ce gouvernement d'une part et l'Angleterre et la France de l'autre.

Le *Commercial Advertizer* s'est étonné de cette assertion et a rappelé les traités entre la France et l'Angleterre qui attribuent à la première de ces puissances le droit de pêche sur une partie du littoral de Terreneuve. Ceci, ajoutait-il, explique pourquoi la France réclame une certaine portion de l'indemnité de Halifax ; et quand tout le monde diplomatique sait que cette question est maintenant en pleine discussion entre les chancelleries de certains pays, il est plus qu'étrange qu'un télégramme de Washington nie qu'aucune question de ce genre soit pendante entre notre gouvernement et les gouvernements nommés.

Enfin, nous avons un dernier document relatif à cette affaire, c'est une dépêche de Washington, de même origine, suivant toute apparence, que la première, où il est dit que le secrétaire d'état Evarts a notifié au gouvernement anglais son intention de payer le 23 novembre le montant de l'indemnité fixée par la commission d'Halifax, en présentant au sujet de la décision de cette commission des observations dont le ton est logique, précis et calme.

Nous ne partageons pas l'avis des journaux, tels que le *Commercial Advertizer* et le *Sun*, qui critiquent soit la première déclaration de Washington, soit la dépêche de M. Evarts au gouvernement anglais. Dans la déclaration il est dit qu'il n'y a pas de "question" sur le sujet dont il s'agit entre le gouvernement des Etats-Unis et ceux de France et d'Angleterre ; dans la dépêche, M Evarts agit comme s'il n'existait pas de question de ce genre, et il ne saurait, en effet, faire autrement. Elle existe en réalité, et comme le dit le *Commercial Advertizer* si on ignore à Washington les articles de ce traité, cela ne saurait faire qu'ils n'existent pas. Sans doute, et on n'ignore même pas très certainement les traités d'Utrecht et de Paris à Washington, mais ce qu'on ignore et ce qu'on doit ignorer *officiellement*, c'est qu'il existe des difficultés entre les gouvernements de France et d'Angleterre sur l'interprétation de ces traités. Si on avait dû s'occuper des difficultés, c'était avant les négociations qui ont abouti à la décision de la commission d'Halifax, et non après. Ces difficultés, qui, du reste, n'ont jamais été qu'un échange de communications conciliantes entre les deux puissances, ont existé de temps immémorial, et n'ont jamais affecté les intérêts des tiers. Si donc le gouvernement anglais, dans un arrangement avec les Etats-Unis, a pris envers ceux-ci des engagements contre lesquels la France croit devoir élever des réclamations les Etats-Unis n'ont pas à tenir compte de ces différends, dont ils ne sont pas juges, et tout ce qu'ils ont à faire, c'est d'exiger éventuellement de l'Angleterre l'exécution de la convention qui la lie vis-à-vis d'eux, sauf à celle-ci à prendre avec la France tels arrangements qui lui conviendra. En fait, s'il y a débat, c'est entre la France et l'Angleterre, sans que le gouvernement de Washington ait droit de s'en mêler, jusqu'au moment où il lui sera démontré que l'Angleterre n'est pas en mesure de remplir ses obligations. Jusque là il n'a qu'à remplir les siennes, et il ne lui appartient pas de prendre part à une controverse, dont il doit présumer que la conclusion sera telle que ses droits n'auront pas à en souffrir. Il est donc vrai qu'il n'y a pas quant à présent de difficultés pendantes entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis. S'il y a entre les deux premières puissances, la troisième est sensée les ignorer. Elle paiera ce qu'elle doit à l'Angleterre, et la France peut demander à celle-ci une part de l'indemnité qu'elle a à recevoir, sans qu'on ait à s'en préoccuper officiellement à Washington.

TRISTE PROCÉDE.

C'est décidemment le procédé à la employé par les amoureux éconduits, de tuer à coups de revolver les beautés qui leur résistent.

A Lowell, Mass. un nommé Frédé-Spawt, employé dans une manufacture de coton, s'était épris d'une ouvrière du nom de Laura Hunt. La fille repoussa son hommage et refusa de devenir sa femme.

Frédéric emprunta un révolver à un camarade et, vendredi, il a déchargé deux coups à bout portant contre la malheureuse jeune femme qui est morte instantanément.

Après ce bel exploit, Frédéric Spawt s'est fait justice lui-même en se brûlant la cervelle sur le corps de sa victime.